



# Cultiver les langues

Délégation générale à la **langue française** et aux langues de France

# « Cultiver les langues »

## Langues et éducation artistique et culturelle : un guide des bonnes pratiques

Les langues participent à l'ambition de démocratisation culturelle, puisqu'elles sont à la fois créatrices de lien social et outils privilégiés de médiation vers les œuvres. Si s'approprier une langue favorise l'accès à la culture, nombre de pratiques artistiques peuvent aussi contribuer à améliorer des compétences langagières.

La délégation générale à la langue française et aux langues de France propose ainsi aux acteurs culturels de « Cultiver les langues » avec ce guide des bonnes pratiques, qui explore le rôle des langues dans l'éducation artistique et culturelle. Il réunit une trentaine d'exemples pouvant servir de modèles aux porteurs de projets.

« Cultiver les langues » est également un dispositif visant à identifier les actions relevant d'un champ de compétences croisées entre la pratique des langues et l'éducation artistique et culturelle. Ces projets se développent soit dans une perspective créatrice avec la langue comme objet, soit en explorant d'autres champs disciplinaires avec la langue comme vecteur.

Le label « Cultiver les langues » est illustré par un signe de ponctuation - apostrophe, guillemet ou virgule - qui incarne un esprit d'échanges et de dialogue. « Cultiver les langues » vise à favoriser la mise en réseau d'acteurs culturels en leur offrant une instance de partage d'expériences et la possibilité de s'inspirer d'actions exemplaires.

Téléchargez le guide sur le site de la DGLFLF, rubrique « Politiques de la langue » :

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Langue-francaise-et-langues-de-France>